



FORMATION EVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES Collecte de données : entre mythe et réalité

Organisée par

Le Parlement du Maroc et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

*dans le cadre du projet « **Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc** » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.*

RABAT

27 et 28 octobre 2021

DE PROGRAMME

Lieu :

Parlement du Maroc
Chambre des Conseillers
Salle des Conférences
Avenue Mohamed V
Rabat

Financé
par l'Union européenne



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Depuis la promulgation du texte de la nouvelle Constitution, le 29 juillet 2011, le rôle du Parlement Marocain s'est considérablement renforcé et ses prérogatives se sont élargies. Ses fonctions initiales de législateur et de contrôle de l'action du Gouvernement se sont vues renforcées et diversifiées. Une nouvelle fonction, celle de l'évaluation des politiques publiques (art. 70 C), a été ajoutée à ces prérogatives.

Par ailleurs, le Rapport sur le Nouveau Modèle de Développement publié en avril 2021 met en exergue l'importance de l'évaluation des politiques publiques et souligne « la faible culture d'évaluation qui ne permet pas d'opérer les ajustements nécessaires et d'améliorer, à travers le retour d'expérience, l'efficacité de ces politiques ». A l'occasion de la séance d'ouverture de la 11ème législature, le 8 octobre 2021, SM le Roi Mohammed VI, a appelé « à introduire plus de cohérence, de complémentarité et d'harmonie entre les politiques publiques et à en suivre la mise en œuvre ». La création d'un ministère délégué auprès du chef de gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'évaluation des politiques publiques témoigne d'un intérêt accru pour l'évaluation des politiques publiques.

Les fonctionnaires des deux Chambres du Parlement ont bénéficié auparavant de plusieurs sessions de formation dans le cadre de programmes de coopération avec diverses organisations. Cependant, des besoins importants existent en matière de développement de méthodologies de recherche quantitatives et qualitatives.

L'utilisation des bases de données a été indiquée à plusieurs reprises comme un instrument nécessaire à un meilleur fonctionnement du cycle d'évaluation. Les bases de données sont utiles mais elles ne sont pas magiques. Nous devons les encadrer dans le contexte des différentes méthodes disponibles et il est nécessaire de bien comprendre comment il faut les créer, les alimenter et comment elles peuvent être utilisées.

Dans ce domaine, l'échange d'expériences et l'étude de bonnes pratiques internationales demeurent des éléments clés. A cette fin, la formation permettra aux fonctionnaires des deux Chambres du Parlement d'améliorer leurs connaissances en matière de bonnes pratiques internationales et d'évaluer la création d'une possible base de données à utiliser dans le cadre du cycle d'évaluation des politiques publiques.

La formation aura lieu suivant la méthode des cas: pour chaque cas, l'expert commencera par présenter une certaine politique publique et demandera aux participants de préciser quelles méthodes d'évaluation ils auraient utilisées, quelles données ils auraient essayé de récolter et de quelle manière ils les auraient récoltées. Ces propositions seront ensuite confrontées avec ce qui a effectivement été fait dans la situation concrète examinée, en mettant en évidence les avantages et les inconvénients des diverses solutions.

PROGRAMME

27 octobre 2021

09H00 – 9H30 Enregistrement des participants

SÉANCE D'OUVERTURE

9H30 – 10H00

Allocutions d'ouverture :

Najib El Khadi, Secrétaire Général, Chambre des Représentants

Abdelouahid Khouja, Secrétaire Général, Chambre des Conseillers

Michael Ingledow, Chef de bureau, Bureau du Conseil de l'Europe à Rabat

Severin Strohal, Chef de la section coopération, Délégation de l'Union européenne à Rabat

SÉANCE 1

10H00 – 11H00

Evaluation des politiques publiques : l'expérience du Maroc

Mohamed Chafiki, Président du collège des référents académiques, Master en action publique avancée, Africa Business School, Université Mohammed VI

Said el Miri, Directeur de la division du contrôle et de l'évaluation des politiques publiques, Chambre des Représentants

Ali Taira, Coordinateur administratif du groupe de travail thématique provisoire chargé de la préparation de la séance annuelle d'évaluation des politiques publiques, Chambre des Conseillers

SÉANCE 2

11H00 – 11h45

Etudes de cas – Partie I

Facilitateur :

Massimo Balducci, Professeur d'"audit et contrôle", Ecole de Sciences Politiques "Cesare Alfieri", Université de Florence

Intervenants :

L'évaluation *ex ante* au Parlement européen:

Alexia Maniaki-Griva, Cheffe de l'Unité Evaluation d'impact *ex ante* du Service de recherche du Parlement européen (EPRS) – présence en ligne

Lauro Panella, Chef de l'Unité Evaluation de la valeur ajoutée européenne du Service de recherche du Parlement européen (EPRS) – présence en ligne

Discussion

11h45 – 12h30

**Plusieurs méthodologies de recherches : la place des banques de données
Système d'information et son rôle dans la prise de décision et dans l'évaluation des politiques publiques : zoom sur la banque de données MANAR-Stat**

Intervenant : **Brahim Hassnaoui**, Chef de de la Division de l'Information, responsable de la gestion du système d'information de la Direction

Discussion

12H30 - 14H00 *Déjeuner au restaurant de la Chambre des Représentants*

SÉANCE 3

14H00 – 16H30 **Etudes de cas – Partie II**

Facilitateur : **Massimo Balducci**, Professeur d'"audit et contrôle", Ecole de Sciences Politiques "Cesare Alfieri", Université de Florence

Intervenant : **Un cas italien :**
Ef시오 Espa, Professeur titulaire d'analyse politique à l'École nationale italienne d'administration, ancien président du département économique du cabinet du Premier ministre, Italie

Discussion

28 octobre 2021

SÉANCE 4

9H30 – 11h15 **Etudes de cas - Partie III**

Facilitateur : **Massimo Balducci** Professeur d'"audit et contrôle", Ecole de Sciences Politiques "Cesare Alfieri", Université de Florence

Intervenant : **Un cas français:**
Vincent Spenlahauer, Directeur du Pôle de formation à l'action publique de l'École nationale des Ponts et Chaussées, France

11h15 – 11h45 *Pause-café*

SÉANCE DE CLOTURE

11H45 – 12H30 **Conclusions : leçons à tirer des cas analysés**

Said el Miri, Directeur de la division du contrôle et de l'évaluation des politiques publiques, Chambre des Représentants

Ali Taira, Coordinateur administratif du groupe de travail thématique provisoire chargé de la préparation de la séance annuelle d'évaluation des politiques publiques, Chambre des Conseillers

Massimo Balducci, Professeur d'"audit et contrôle", Ecole de Sciences Politiques "Cesare Alfieri", Université de Florence

SECRETARIAT DE L'APCE

Division de soutien de projets parlementaires (DSPP)

M.	Alessandro MANCINI	Adjoint au Chef de Secrétariat +33 6 09 17 61 70 alessandro.mancini@coe.int
M.	Mustafa ARABUL	Assistant de projet +33 7 83 89 48 90 mustafa.arabul@coe.int

BUREAU DU CONSEIL DE L'EUROPE A RABAT

Mme	Grazia Alessandra SIINO	Gestionnaire de projet +212 610 803 826 Grazia-Alessandra.SIINO@coe.int
Mme	Hafsa Mekouar	Chargée de communication +212 661 380 730 Hafsa.mekouar@coe.int
Mme	Meryem ASSIBAIY	Assistante de projet +212 682 723 678 meryem.assibaiy@coe.int

PARLEMENT DU MAROC

M.	Mohammed DOUKHA	Conseiller général chargé de la coopération internationale à la Chambre des Représentants +212 661 540 843 doukham123@gmail.com
Mme	Nahid BENNANI	Conseiller général à la Chambre des Conseillers +212 661291896 nahidbennani@yahoo.fr